

**Zeitschrift:** Unsere Kunstdenkmäler : Mitteilungsblatt für die Mitglieder der Gesellschaft für Schweizerische Kunstgeschichte = Nos monuments d'art et d'histoire : bulletin destiné aux membres de la Société d'Histoire de l'Art en Suisse = I nostri monumenti storici : bollettino per i membri della Società di Storia dell'Arte in Svizzera

**Herausgeber:** Gesellschaft für Schweizerische Kunstgeschichte

**Band:** 39 (1988)

**Heft:** 4

**Artikel:** La ville-objet et la ville-processus : sur quelques effets de l'application à la ville de l'idée de réparation

**Autor:** Malfroy, Sylvan

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-393763>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

SYLVAIN MALFROY

## La ville-objet et la ville-processus

Sur quelques effets de l'application à la ville de l'idée de *réparation*

*Vers la fin des années 1970, une tâche négligée jusque là a été promue au rang d'une véritable problématique urbanistique: le comblement des lacunes persistant de longue date dans des parties de la ville où l'urbanisation avait rejoint, par ailleurs, son degré de saturation. On a lancé dans le débat la notion de réparation urbaine, qui, du point de vue d'une théorie de la pratique urbanistique, présente un vif intérêt: en effet, en ouvrant un champ d'activité et d'expérimentation nouveau entre la planification et la restauration, celle-ci indique du même coup les limites de ce tandem méthodologique, qui conduit à réduire les problèmes de la croissance urbaine à ceux de l'«expansion» ou du «centre historique».*

Les «trous»

L'idée récente qu'il conviendrait d'introduire dans le bagage méthodologique de l'urbanisme un procédé d'intervention nouveau, correspondant à ce que représentent les techniques de réparation<sup>1</sup> par rapport aux objets et instruments d'usage courant, est née de l'insatisfaction ressentie devant certaines manifestations de stagnation de l'activité urbaine et l'inefficacité des concepts de «réanimation» traditionnellement envisagés. Le langage populaire désigne péjorativement ces secteurs demeurés en marge des processus permanents d'extension, de densification et de renouvellement du bâti comme des «trous» et les distingue ainsi de simples terrains à bâtir en attente de construction.

L'anormalité du «trou» réside dans sa *durée* plus que dans son extension spatiale: il s'agit d'un état transitoire figé, d'une situation d'attente bloquée. Quoiqu'ils en soient souvent le résidu et tout aussi impopulaires, les «trous» dont il est question ici, diffèrent en outre des percées et des vides intentionnellement aménagés dans le paysage urbain à des fins d'«embellissement» ou d'«assainissement», et destinés à demeurer libres de constructions à titre de places, cours, axes de composition, raccords de voirie, etc.: leur trait distinctif est à proprement parler un vide d'intention apparente. Enfin, dernier élément de caractérisation de ce phénomène particulier: le report de la mise en chantier dans le temps n'a pas lieu dans un but spéculatif (on aurait affaire dans ce cas à un type bien connu d'état transitoire – l'attente de la plus-value – et à une intention assez évidente – la recherche du profit), au contraire, une volonté de bâtir est bien là, mais qui n'arrive pas à se réaliser. La plupart des «trous» urbains appartiennent d'ailleurs symptomatiquement au domaine public.

Le «trou de la Pélisserie», qui persiste depuis plus de trois quarts de siècle sur le flanc nord de la Vieille ville de Genève<sup>2</sup> permettra de se faire une représentation concrète de ces situations problémati-



rarement explicitée et attaquée de front: l'idéologie de la planification totale et l'interprétation téléologique du passé<sup>4</sup>, qui toutes deux empêchent de composer avec le présent. Dans le premier cas, la lacune urbaine est valorisée comme une occasion à ne pas manquer de «préparer le futur» et d'introduire dans la ville un dispositif spatial radicalement transformé (non pas le rétablissement du *même*, mais l'instauration de l'*autre* absolu). L'incompatibilité de l'envergure du projet avec l'échelle du vide disponible conduit alors à temporiser, mais de manière le plus souvent chronique: il y a toujours encore quelque chose qui gêne et que l'on ne peut écarter. Dans le second cas, les valeurs respectives du contexte et de la lacune s'inversent: au contraire d'une chance à saisir, cette dernière apparaît comme une perturbation dans un ensemble désormais significatif d'une époque. En tant que témoignage dans le présent de pratiques constructives typiques d'un *autre* temps, le secteur urbain affecté de la lacune acquiert le statut d'une *œuvre achevée*, que notre époque ne peut que recevoir sans plus pouvoir légitimement la re-produire. En effet, construire aujourd'hui selon les techniques et l'esthétique d'alors paraît devoir être condamné comme faux historique (anachronisme par rapport à notre époque, d'une part, et, d'autre part, projection d'une structure intentionnelle dans le passé, qui ne peut avoir que le caractère d'une hypothèse contemporaine); enfin, reprendre le chantier d'après la routine constructive courante, comme si l'on continuait à faire aujourd'hui ce que l'on a toujours fait dans le passé, reviendrait à banaliser une figure hautement symbolique et nier l'histoire. Aucun programme fonctionnel n'apparaît jamais susceptible de faire converger les valeurs économiques et symboliques du site et l'on se résout à geler la situation, faute de mieux.

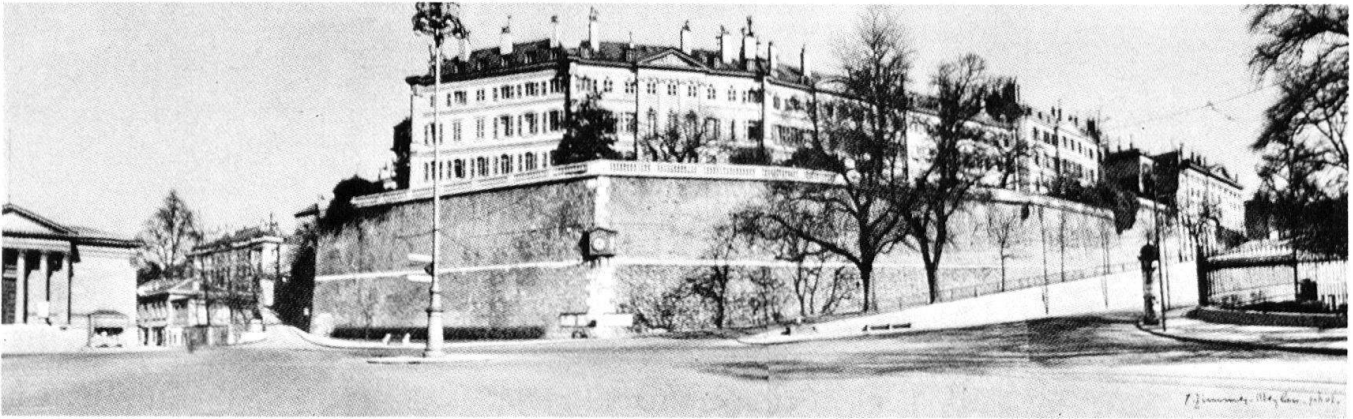
Ce qui nous intéresse ici, c'est de repérer un cas où le système conceptuel de la discipline urbanistique elle-même fait obstacle à la reprise de la dynamique urbaine. Il paraît ainsi que la solution du problème doit passer par une révision des critères appliqués jusque-là à l'évaluation des potentialités du site, et à la définition des objectifs à atteindre.

#### Les projets de complètement de la ville et la vision historique qui les sous-tend

Un peu à la manière des «tests de complètement», auxquels la psychologie recourt pour analyser les structures de la personnalité, les projets de comblement des lacunes urbaines sont révélateurs de l'horizon historique propre à chaque système de planification.

Dans le cas particulier du «trou de la Pélisserie», les projets formulés dans l'entre-deux-guerres pour la reconstruction des secteurs résiduels, laissés par les assainissements du tournant du siècle, peuvent être schématiquement classés en deux catégories.

Les premiers préconisent l'achèvement de la «Ville ancienne», comme si le processus historique interrompu par la révolution industrielle et l'institutionnalisation de l'urbanisme «scientifique», avait



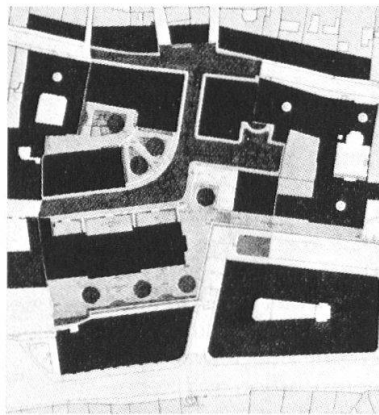
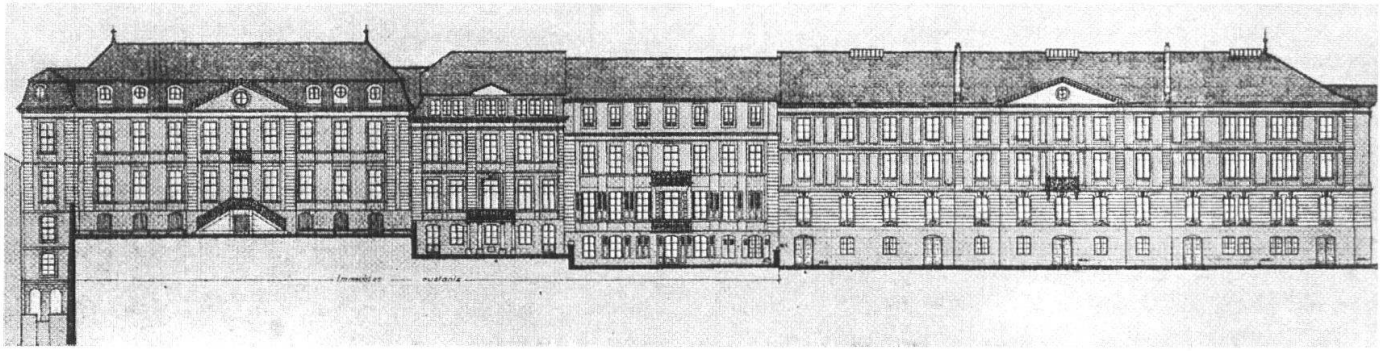
tout entier tendu vers une forme accomplie (la Cité), qu'il suffit aujourd'hui de porter à son terme en y cellant, pour ainsi dire, la clef de voûte: on envisage le boucllement de la légendaire enceinte burgoise et le complètement analogique de la série des hôtels particuliers en terrasse, pour uniformiser les faces sud et nord de la ville haute.

Les projets de la seconde catégorie sont essentiellement des projets de voirie, qui, en amortissant la dénivellation topographique entre la ville haute (ancienne) et la ville basse (modernisée), proposent d'un même coup de réduire l'écart existant entre la morphologie de la ville léguée par l'histoire et l'ordonnancement «rationnel» de la périphérie. Ici, les moyens nouveaux que procure le droit d'expropriation pour cause d'utilité publique sont exaltés comme instruments du progrès. En se promettant de pouvoir désormais maîtriser l'aléatoire de la croissance urbaine, on proclame la fin de l'histoire et jette les bases d'une organisation urbaine idéalement synchronique.

Ces deux types de projets obéissent chacun à une vision téléologique de l'histoire urbaine, que l'effectuation de celle-ci soit entrevue prospectivement ou rétrospectivement. Le moment du projet est certes situé dans un déroulement temporel, mais ce déroulement est destiné à se conclure dans une forme structurée *statique*. Jamais, l'idée que l'aménagement projeté, en tant que fragment urbain, pourra être réélabore dans des conditions historiques modifiées n'influence la conception.

Avec le projet promu par voie d'initiative populaire en 1980 et les études successives suscitées par le Département des Travaux publics du Canton de Genève, propriétaire du «trou», on entre dans une catégorie nouvelle de projets, que l'on pourrait qualifier de «stratégiques». Le blocage de la situation urbaine est cette fois explicitement thématise et la recherche d'une solution évolue vers l'expérimentation d'autres règles du jeu: en revendiquant par voie d'initiative un droit de superficie sur le domaine public<sup>5</sup>, un groupe de pression entend dissocier le rapport propriétaire / maître de l'ouvrage, et faire basculer ainsi la nature du programme fonctionnel de la sphère des activités publiques dans celle des affaires privées; d'autres propositions portent sur l'extension à donner au périmètre de reconstruction (maintien ou suppression du cinéma Alhambra, réunion ou traitement dissocié des «trous» de la Pélisserie et de la Rôtisserie). La

3 Vue du versant sud de la Cité depuis la Place Neuve. Photographie incluse dans le Rapport du Conseil administratif de 1938 avec la légende: «Les murs des terrasses construits au XVIII<sup>e</sup> siècle sur le versant sud de la colline ont permis une composition architecturale de premier ordre, en même temps qu'une utilisation rationnelle des pentes. Ce socle puissant conserve à la silhouette de la haute ville son aspect d'autrefois.»



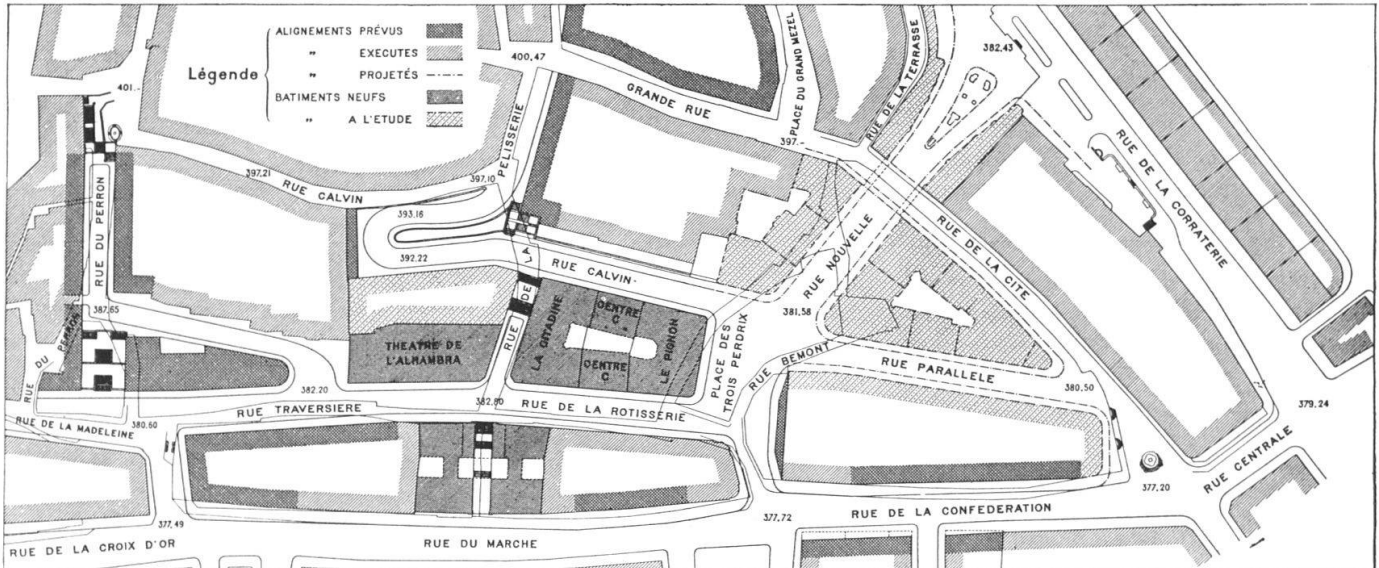
4 et 5 Concours pour l'aménagement de la rue Calvin à Genève (1941). Premier rang (aucun premier prix n'a été décerné): projet «Jadis» de E. Henssler. Façades du côté des terrasses et plan d'aménagement général. (Bulletin technique de la Suisse romande, février 1942)

chose devient éminemment politique. Au niveau de l'architecture, il est intéressant de noter que tous les projets préconisent un unique édifice mixte (programme et typologie hybrides: grand parking souterrain, salle de spectacle, locaux commerciaux, habitation), dissimulé cependant derrière un développement additif de façades de travée modeste. Même la dissociation du principe de la correspondance intérieur/extérieur, que le Mouvement moderne a tant peiné à établir dans la culture contemporaine, ne paraît pas être trop chère pour l'objectif à atteindre.

Quoique les diverses variantes jetées dans le débat ne soient pas toujours exemptes de contradictions, et en dépit des moyens souvent peu orthodoxes qui ont servi à leur formulation, on peut leur reconnaître l'intérêt d'avoir contribué à créer un relatif consensus autour du résultat à atteindre: il s'agit de produire un morceau de ville, non pas au sens de *la* pièce manquante d'un édifice complet, mais au sens d'un élément susceptible de prendre part à la structure interactive qui la caractérise. La ville, telle qu'elle est thématifiée dans ces projets, apparaît alors comme un énorme objet de convoitise, dont l'histoire n'est activée par rien d'autre que la multiplicité des demandes, qui pèsent sur elle et attendent satisfaction. Aucun «têlos» historique, au service duquel se placer, n'est articulé. Du processus formateur qui «gouverne» la croissance urbaine, seule l'énergie qui l'anime paraît accessible à la connaissance: on sait qu'une foule de sujets anonymes tend à s'approprier cet objet et à le rendre ductile à ses multiples intérêts et l'on s'emploie, en tant que planificateur, à ce qu'il y en ait pour tout le monde. Aussi se sent-on légitimés à mettre en œuvre des méthodes syncrétiques et à congédier les vieux principes de la cohérence architecturale.

Réparer la ville comme réactivation de la dialectique du parcellaire et de la construction

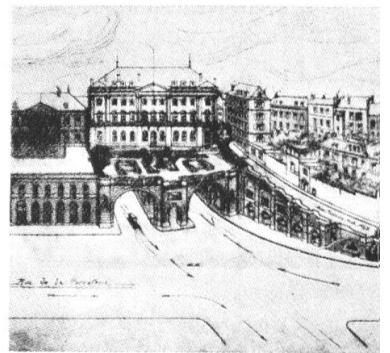
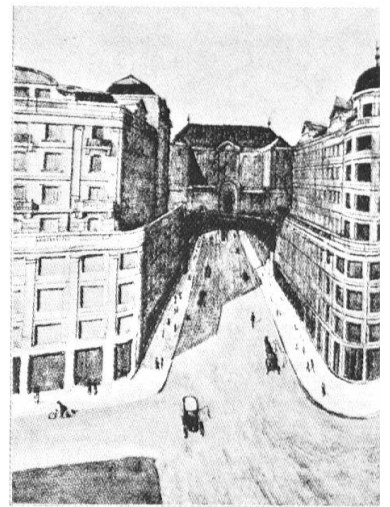
Ce bref survol des propositions formulées pour obturer le «trou» de la Pélisserie permet d'esquisser la conclusion suivante: en abandonnant la vision d'une ville «monumentale» et en reprenant en considération une architecture plus «utilitaire», on est passé d'une notion statique à une notion dynamique de la ville. L'intérêt se porte sur la continuité historique du processus urbain et moins sur un hypothétique degré de «perfection» de l'un ou l'autre de ses états. Mais si l'intuition que la lacune urbaine réclame une intervention de nature



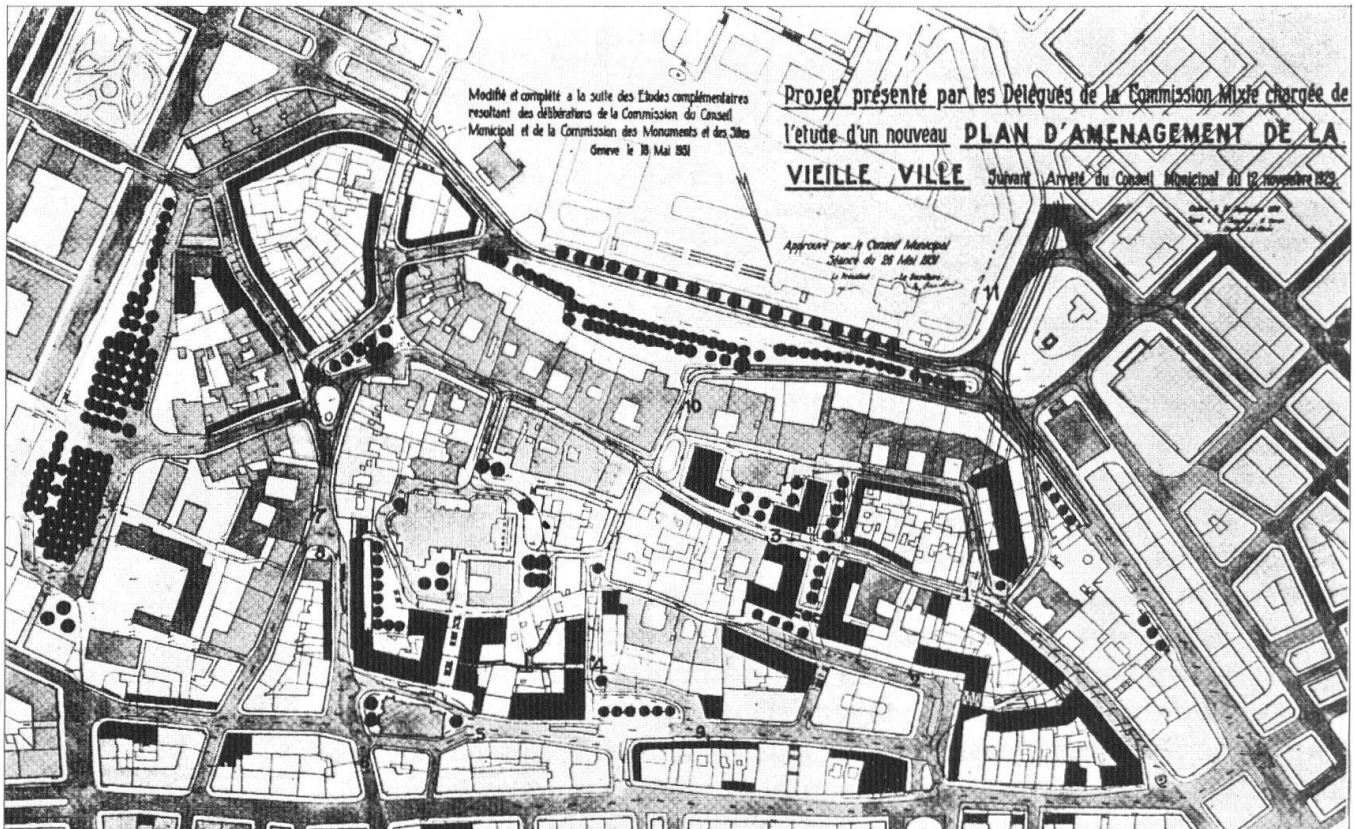
également urbaine (un morceau de ville) a fait son chemin, on n'est pas allé assez loin dans la recherche des méthodes propres à consentir ce résultat. Il y a encore confusion entre «un morceau de ville» et «une architecture». Le niveau d'intervention proprement urbanistique n'est pas identifié. Or, si l'urbanisme n'est pas de l'architecture en grand, le projet architectural ne saurait non plus devenir «urbain» par le seul fait de complexifier ses programmes et gonfler son échelle d'intervention.

Le complexe monolithique enrobé de façades en style «pluraliste» actuellement en discussion n'est pas un authentique projet urbain, dans la mesure où il ne s'ouvre à aucune incidence du temps. Or on sait que la structure qui permet à la ville de se soumettre au flux des transformations permanentes sans être à chaque fois déstabilisée dans son ensemble, c'est la *structure parcellaire*. Si l'on se borne à mimer en surface une modularité de parcellaire mitoyen, alors que le tout reste indissolublement lié par une excavation de dix étages, on ne fait que déléguer le problème du «trou» de la Pélisserie aux générations futures, sans qu'aucune des données du problème n'ait la moindre chance de jamais subir quelque changement historique (modification de la configuration foncière ou de l'affectation des immeubles).

Aussi, de deux choses l'une: ou bien l'on adhère à un nouveau postulat téléologique, qui consiste à affirmer que le regroupement des parcelles traditionnelles en unités d'intervention plus grandes est un processus irréversible (semblable à la concentration du capital dans l'évolution de l'économie libérale), et dans ce cas, on construit un seul objet, d'après les méthodes éprouvées de la composition architecturale; ou bien, l'on juge que ce type d'opération d'un seul tenant, dans un contexte urbain où la trame parcellaire est relativement dense (donc sujette à un renouvellement fractionné), introduit à long terme un facteur d'inertie indésirable, et alors il convient d'envisager au pluriel *des* projets pour le secteur de la Pélisserie. Des projets qui s'inscriraient dans une trame parcellaire *réparée* et seraient abandonnés dès lors à leurs vicissitudes individuelles... (voir notre schéma de synthèse).



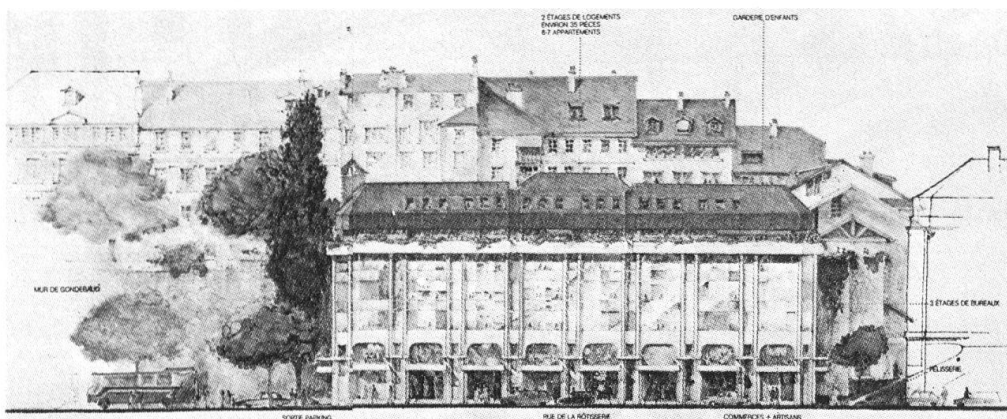
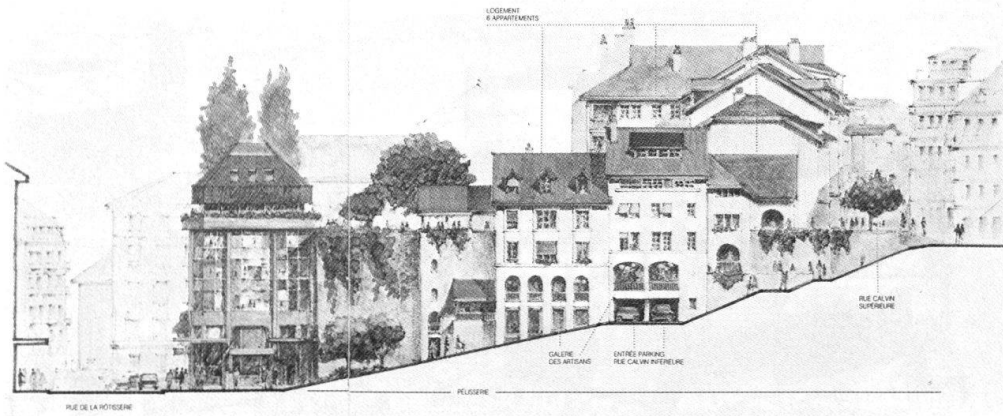
6-8 Aménagement du quartier Pélisserie-Rôtisserie-Trois Perdrix-Corraterie à Genève [1928]. Proposition des architectes de Morsier et Weibel, esquissant l'inscription urbanistique à donner à leurs opérations de promotion immobilière dans les Rues basses. Hypothèse d'un tunnel sous la Cité et d'une rampe d'accès à la ville haute en «épingle à cheveux». (BTSR, janvier 1928)



9 Plan d'aménagement de la Vieille ville approuvé par le Conseil Municipal en mai 1931. Les projets de tunnel et de rampe d'accès à la rue Calvin sont officialisés. Le plan est cependant abandonné devant la difficulté de lui définir une procédure d'exécution. (BTSR juin 1931)

Imaginons ce qui se serait passé, si au lieu de démolir toutes les quinze maisons de la rue de la Pélisserie, alors qu'ils n'avaient encore aucune représentation concrète de l'aspect à donner à ce quartier, les hygiénistes du tournant du siècle n'avaient démolé puis reconstruit qu'une, voire deux ou trois maisons à la fois: nous ne serions pas là à discuter autour de ce trou problématique. En somme, on ne parle de réparation que là où il y a eu véritable dégât.

Horizon temporel	passé	présent	avenir
perspective méthodologique			
système « planification/assainissement »	(valorisé négativement)	processus planifié prospectivement	forme urbaine scientifiquement contrôlée (soustraite à la contingence historique)
système « restauration » (centre historique)	processus historique rationalisé rétrospectivement	forme urbaine comme « œuvre » de l'histoire	la forme « conclusive » du processus en cours n'est accessible ni à la volonté ni à la connaissance (position sceptique à l'égard du futur)
système « réparation » (lacunes, « trous »)	intérêt pour la continuité du processus urbain dans le passé	la ville n'est pas une forme architecturale statique mais un système dynamique qui canalise la substitution de ses éléments (architecturaux) dans des contraintes structurales	il n'y a pas de « produit » qui puisse jamais mettre fin au processus



10 et 11 Projet des architectes A. Galéras, J. Pagé, H. Stämpfli, visualisant le programme d'affectation du «trou» de la Pélisserie préconisé par les Associations de quartiers des Rues basses. Illustrations tirées de la brochure de propagande pour l'initiative «Un cœur neuf pour un vieux quartier...» (1980). Façade(s) sur la rue de la Pélisserie et coupe sur les dix étages de parking.

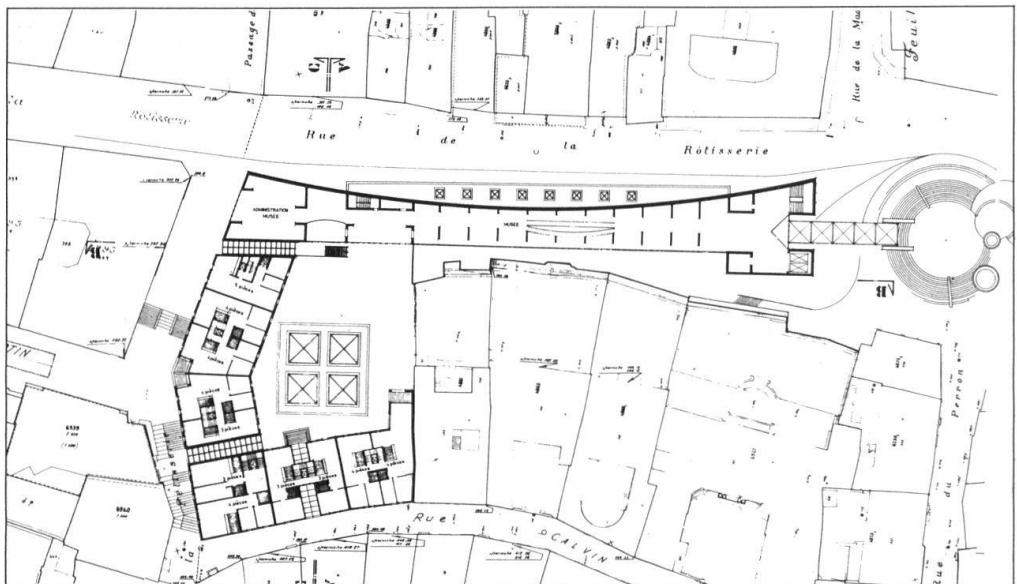
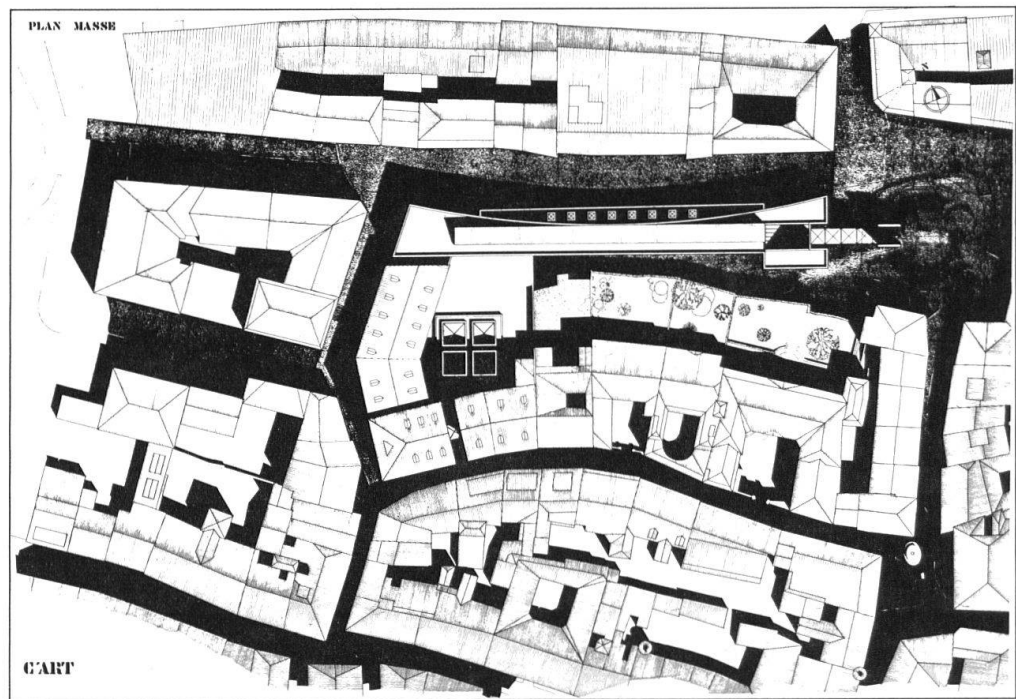
Gegen Ende der 1970er Jahre wurde eine Aufgabe, die bislang vernachlässigt worden war, zu einer eigentlichen städtebaulichen Problematik: das Füllen alter Baulücken in fast völlig verstädterten Stadtteilen. Man hat in diesem Zusammenhang von «Stadtreparatur» gesprochen. Für die Theorie der urbanistischen Praxis ist die Frage hochinteressant: Damit hat sich nämlich zwischen Planung und Restaurierung ein neues Feld für Aktivitäten und Experimente eröffnet, und gleichzeitig werden die Grenzen dieser beiden Vorgehensweisen deutlich, die im Endeffekt dazu führen, die Probleme des Stadtwachstums auf «Expansion» oder «historischen Stadtkern» zu reduzieren.

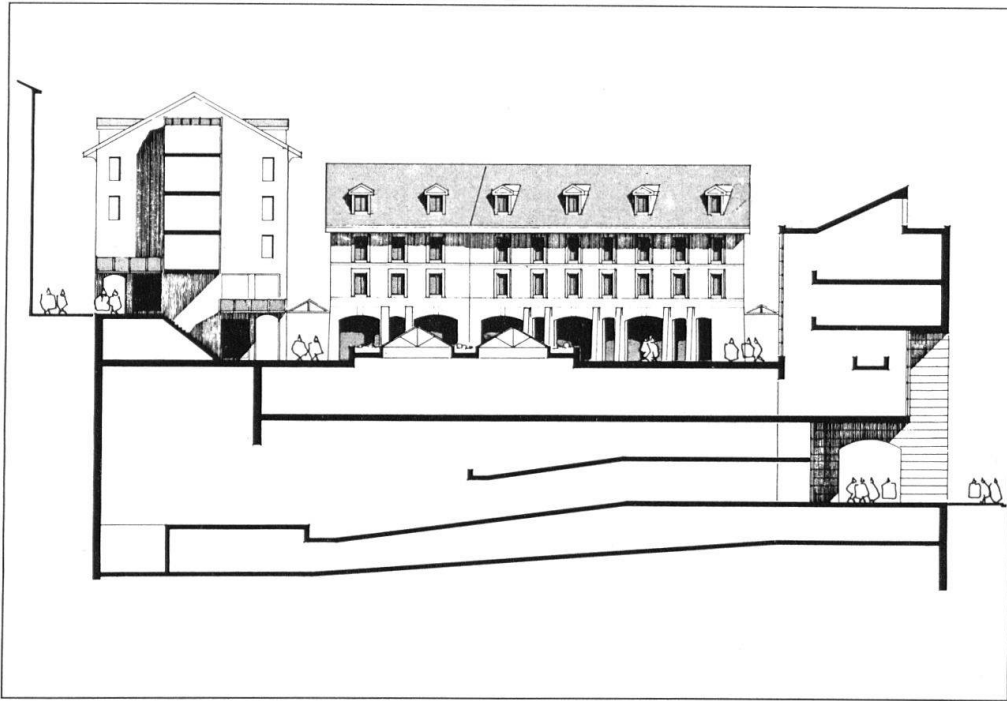
Zusammenfassung

Sul finire degli anni settanta spuntò alla ribalta della problematica urbanistica la necessità (finalmente trascurata) di colmare le lacune esistenti in alcune parti della città in cui l'urbanizzazione aveva ormai raggiunto il suo punto di saturazione. Nel dibattito sulla questione emerse il concetto di «progetto di riparazione» che interessa in modo particolare la teoria dell'urbanistica: questo concetto infatti, aprendo un campo operativo nuovo, fuori della dialettica, tra «pianificazione» e «restauro», mette allo stesso momento in risalto i limiti di questo binomio metodologico, che tende a ridurre i vari problemi della crescita urbana ad argomenti del solo tipo «espansione» o «centro storico».

Riassunto

12-15 Proposition de l'architecte U. Brunoni, démontrant les avantages d'une extension maximale du périmètre d'intervention. (Projet honoré d'un premier achat dans le cadre du concours lancé par le Département des Travaux publics en 1985). Plan masse, plan des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> étages et coupe.





<sup>1</sup> Cesare Brandi décrit la finalité spécifique de la *réparation* comme le rétablissement d'une fonctionnalité et oppose ainsi cette activité à la *restauration*, qui se préoccupe d'assurer la durée dans le temps des matériaux qui ont été reconnus porteurs, au-delà de leur usage, d'une double valeur symbolique, historique et esthétique. Cf. BRANDI, CESARE. *Teoria del Restauro* (1963). Einaudi, Turin 1977, p.3.

<sup>2</sup> Les études d'aménagement de ce secteur se succèdent à partir de 1910. Pour un historique de ce quartier et des événements qui l'ont transformé: Ville de Genève. Aménagement de la Vieille ville. Rapport du Conseil administratif, 18 septembre 1938. Genève 1938. – BEERLI, CONRAD ANDRÉ. Recherches sur le tissu urbain historique de Genève. Le secteur Pélisserie – rue Calvin et la maison Humbert-Lullin. (Habitation N° 10, octobre 1975, p.13–34). – Du même: Recherches sur le tissu urbain historique de Genève: la rue de la Pélisserie. (Habitation N° 4, avril 1977, p.9–31). – MICHELI, ALEXANDRE; et al. *Entre Rues basses et Ville haute*. EPF-Lausanne, Département d'Architecture, Diplôme théorique en histoire de l'architecture et de l'urbanisme. s.d. (1979?).

Sur les péripéties des années 1980: MALFROY, SYLVAIN. *Vieille-Ville de Genève: Participation démocratique et fausse conscience politique*. (Werk, Bauen+Wohnen N° 3, mars 1981, +N° 7/8, juillet/août 1981, +N° 10, octobre 1981). – «Dédale» (pseud.). *Peut-on encore construire dans une cité ancienne? Réflexions après un débat manqué*. (Ingénieurs et architectes suisses N° 11, 29 mai 1980).

<sup>3</sup> «Concorso per i buchi di Roma», Concours pour la réparation des trous de bombardements subsistant dans le tissu urbain de la capitale italienne depuis la dernière guerre, organisé en 1984. Publication partielle des projets dans le catalogue: *Neues Bauen in der Ewigen Stadt*. Francfort, Architekturmuseum, janvier 1988. – Sur la discussion du thème de la «Stadtreparatur» en Allemagne, cf. les divers catalogues de l'IBA: Internationale Bauausstellung Berlin 1987.

<sup>4</sup> Selon la terminologie de POPPER, KARL RAIMUND. *Das Elend des Historismus* (1965). Tübingen 1979. – Cf. également: BUBNER, RÜDIGER. *Geschichtsprozesse und Handlungsnormen. Untersuchungen zur praktischen Philosophie*. Suhrkamp, Francfort 1984.

<sup>5</sup> Le Tribunal Fédéral a confirmé dans le courant de l'été 1988 la constitutionnalité de ce procédé, de telle sorte que le programme d'affectation du «trou» de la Pélisserie sera soumis à un vote populaire.

2: M.Oetli, Genève. – 1, 3–15: voir légendes.

Sylvain Malfroy, historien de l'art, Dreibündenstrasse 23, 7000 Chur

## Notes

Sources  
des illustrations

Adresse de l'auteur